



VENEZ VOUS RESSOURCER

FLEXIBILITÉ ET AUTONOMIE : DEUX LEVIERS POUR BIEN GÉRER SON TEMPS

Les employeurs se doivent de plus en plus d'actualiser leurs pratiques de gestion afin d'être attractifs et de retenir leurs ressources. Dans la quête constante d'équilibre et de performance, la gestion du temps devient un incontournable. La flexibilité dans l'organisation du travail et de l'aménagement du temps de travail réduit les contraintes vécues par les employés. En leur laissant plus d'autonomie, on augmente également leur sentiment d'efficacité personnelle. Quelles sont les stratégies à déployer pour en faciliter la mise en œuvre d'une organisation de travail flexible?

- Les avantages et les limites d'une organisation flexible;
- Les conditions préalables et les moyens pour développer une organisation de travail flexible;
- Cas d'entreprises expérimentées;
- Les différentes étapes d'implantation de cette pratique.



CHAMBRE
COMMERCE
+ INDUSTRIES
TROIS-RIVIÈRES

Avec la participation financière de:



MERCREDI 14 NOVEMBRE 2018 | de 9 h à 16 h

125 \$ membre + t. / **150 \$** non-membre + t. (matériel de formation et dîner inclus)

Formatrice : Nadia Kohler, consultante Alia Conseil

Endroit : Technocentre, 1100 Place du Technoparc, bureau 100,
Trois-Rivières QC G9A 0A9

RÉSERVATION | par téléphone **819 375-9628** | par courriel **info@cci3r.com** | **CCI3R.COM**

Ces formations, financées par Emploi-Québec, sont admissibles à la Loi sur les compétences. Renseignez-vous auprès de votre employeur pour plus de détails. Une réservation constitue un engagement de votre part. Aucun remboursement à moins de 24 heures de préavis.